



RAPPORT ANNUUEL 2015/2016



Association québécoise
du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL

SOMMAIRE

03

L'AQLM EN UN
COUP D'ŒIL

08

RAPPORT
DU PRÉSIDENT

10

PLANIFICATION
STRATÉGIQUE

17

FORMATION

20

LOISIR CULTUREL

23

PROGRAMME
DE RECONNAISSANCE

25

AGORA FORUM

26

CONFÉRENCE
ANNUELLE DU LOISIR
MUNICIPAL 2015

28

ALLIANCE
QUÉBÉCOISE
DU LOISIR PUBLIC

31

PROJET ESPACES

33

TABLE QUÉBÉCOISE
DU LOISIR RURAL

36

ASSOCIATION
CANADIENNE DES
PARCS ET LOISIRS

L'AQLM EN UN COUP D'ŒIL

LES MEMBRES

Les chiffres n'indiquent que les membres en règle, ayant payé leur cotisation.

312
MUNICIPALITÉS

1 610
MEMBRES
MUNICIPAUX
OFFICIERS

155
MEMBRES ASSOCIÉS
FORFAIT AQLM OU AQLP
COMMERCIAL
(87 entreprises)

170
MEMBRES
MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS

50
MEMBRES ASSOCIÉS
FORFAIT AQLM
CORPORATIF
(31 organismes)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif

Président
Charles Pagé

Vice-président
Martin Lavoie

Secrétaire-trésorier
Luc Rousseau

Administrateurs
François LeBlond
Janique Letellier

Représentants des régions

Abitibi-Témiscamingue
Gérard Pâquet

Bas-Saint-Laurent
Martin Gilbert

Capitale-Nationale
Julie Fortin

Centre-du-Québec
Steve Bazinet

Chaudière-Appalaches
Jean-François Roy

Côte-Nord
François LeBlond

Estrie
Linda Gagnon

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
(vacant)

Lanaudière
Martin Alarie

Laurentides
Edith Proulx

Laval
Janique Letellier

Mauricie
Estelle Paulhus

Montérégie
Manon Lanneville

Montréal
Jocelyn Gauthier

Nord-du-Québec
(vacant)

Outaouais
Yess Gacem

Saguenay-Lac-Saint-Jean
Guylaine Houde

L'AQLM EN UN COUP D'ŒIL

LE PERSONNEL

Employés de l'AQLP au service de l'AQLM

Directeur général
Luc Toupin

Directrice
Geneviève Barrière

Gestion financière
Carole Hamel

**Conseillère en formation
et développement**
Joëlle Derulle

Services aux membres associés
Pierre Watters

Employés contractuels

Services aux membres
Micheline Parayre

**Secrétaire à la vie démocratique
et édimestre site Internet**
Natacha Pilote

Agora Forum
Sylvain Hénault

Programme de reconnaissance
Jean Marc Roberge

Révision/rédaction
Denis Poulet

LES COMITÉS

COMITÉS	MEMBRES	MANDATS
Agora Forum (comité éditorial)	Edith Proulx, responsable Sylvain Hénault, rédacteur en chef Linda Gagnon Charles Pagé André Thibault Geneviève Barrière, soutien permanent	<ul style="list-style-type: none"> › Veiller aux orientations de la revue › Identifier les thèmes et sujets à traiter › Approuver les contenus
Arts et culture	Martin Lavoie, responsable Charles Pagé Estelle Paulhus Anne Pontbriand Myriam Thériault Geneviève Barrière, soutien permanent	<ul style="list-style-type: none"> › Identifier les enjeux et les tendances de la culture dans les municipalités et tenir le CA informé. Élaborer un outil de développement culturel en milieu municipal en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications (<i>La Filière du loisir culturel</i>, voir p. 20)

L'AQLM EN UN COUP D'ŒIL

LES COMITÉS (suite)

COMITÉS	MEMBRES	MANDATS
Formation	Jean-François Roy, responsable Lisa Armishaw Steeve Bazinet Yves Garant Martin Gilbert Claude Martin Joëlle Derulle, soutien permanent	<ul style="list-style-type: none"> › Valider les propositions de formation › Déterminer les périodes de formation › Valider le calendrier de formation › Valider les plans de cours › Valider les contenus de cours
Formation scolaire	Janique Letellier, responsable Martin Alarie Maude Tessier	<ul style="list-style-type: none"> › Développer le partenariat entre le milieu scolaire et l'AQLM › Faire la promotion de l'AQLM auprès des institutions et des étudiants
Plan stratégique	Geneviève Barrière, responsable Julie Fortin Linda Gagnon Manon Lanneville Edith Proulx Martin Alarie (2015)	<ul style="list-style-type: none"> › Assurer les suivis des plans d'action découlant du Plan stratégique 2015-2019
Programme de reconnaissance et prix Excellence	Gérard Pâquet, responsable (2015) Julie Fortin, responsable (2016) Yess Gacem Jocelyn Gauthier Martin Lavoie François LeBlond Estelle Paulhus Denis Servais, membre coopté Geneviève Barrière Jean Marc Roberge, soutien permanent	<ul style="list-style-type: none"> › Mettre en œuvre le programme de reconnaissance › Choisir les lauréats des prix Excellence › Participer au comité de sélection du Prix Dollard-Morin
Sélection CALM 2018	Yess Gacem François LeBlond Gérard Pâquet Édith Proulx Luc Rousseau	<ul style="list-style-type: none"> › Analyser les candidatures › Faire une recommandation au CA

L'AQLM EN UN COUP D'ŒIL

LES REPRÉSENTATIONS

ORGANISMES	COMITÉS OU GROUPES DE TRAVAIL	REPRÉSENTANTS
Alliance québécoise du loisir public (AQLP)	Conseil d'administration	François LeBlond Charles Pagé
	Comité des services aux membres affaires	Manon Lanneville
	Comité de formation	Yves Garant
	Comité de formation continue	Steve Bazinet
	Projet Espaces	Gérard Pâquet
Table de concertation des intervenants municipaux du Québec mise sur pied par l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ)		Charles Pagé Geneviève Barrière
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH)		Isabelle Côté
Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL)	Conseil d'administration	Julie Fortin Geneviève Barrière
Conseil québécois du loisir (CQL)	Conseil d'administration	Janique Letellier
	Comité national de formation DAFA	Janique Letellier
	Comité de mise en œuvre DAFA	Janique Letellier
	Comité contenu DAFA	Geneviève Martin
	Table Plein air	Ingrid Dubuc
	Étude retombées plein air	Caroline Dunn
Conseil québécois du poids santé		Geneviève Barrière
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)	Prix Dollard-Morin	Jean-François Roy
	Table des grandes villes	Charles Pagé Geneviève Barrière
	Table de concertation intersectorielle pour les saines habitudes de vie	Luc Toupin Geneviève Barrière
Rendez-vous québécois du loisir rural		Martin Alarie
Sports-Québec	Commission des Jeux du Québec	Pierre Racine
	Jeux du Québec : jury de sélection de la ville d'accueil de la Finale	Manon Lanneville
Union des municipalités du Québec (UMQ)	Commission culture, loisir et vie communautaire	Charles Pagé

L'AQLM EN UN COUP D'ŒIL

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

Alliance québécoise du loisir public (AQLP)

Partenariat privilégié, AQLM membre fondateur, partage de services avec l'Association québécoise des aréna et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) et l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ).

Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL)

L'AQLM a deux délégués au conseil d'administration de l'ACPL; cette représentation lui permet de participer à des programmes et des initiatives d'envergure canadienne ou interprovinciale en matière de loisir.

Association des camps certifiés du Québec (ACQ)

Entente de partenariat pour l'élaboration, la publication et la mise en œuvre du *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux*.

Conseil québécois du loisir (CQL)

Partenaire national sur les enjeux du loisir au Québec.

Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu (IQSAJ)

L'AQLM a participé à la fondation de cet organisme, en relation avec un programme de certification de l'ACPL, et fait la promotion de la formation en cette matière.

Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières

Collaboration de longue date pour la recherche et la documentation, et partenaire pour la réalisation de projets particuliers, notamment les fiches sur le bénévolat.

Observatoire québécois du loisir (OQL)

Collaboration de longue date en matière d'expertise et de transfert de compétences; l'OQL assure la production des fiches du Portail des bénévoles en partenariat avec l'AQLM et est mandataire de l'AQLP pour la production et la diffusion du bulletin électronique hebdomadaire *AQLP-Express*; l'OQL alimente aussi la revue *Agora Forum* pour diverses rubriques et l'article thématique de fond rédigé par son directeur.

Québec en Forme

Cet organisme créé en vertu d'une entente entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon a accordé une aide financière importante pour la publication et la mise en œuvre du *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux*, et il finance le projet *Espaces*, conçu par l'AQLM et géré par l'AQLP.

Regroupement des Unités régionales de loisir et de sport (RURLS)

Depuis 2009, l'AQLM organise la Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) en collaboration avec le RURLS.

Sports-Québec

Partenaire national sur les enjeux du sport et de l'activité physique au Québec.

RAPPORT DU PRÉSIDENT



L'AQLM a vécu une année importante et satisfaisante sur plusieurs plans. Ce fut notamment l'année de la première Tournée de l'AQLM en régions, qui nous a permis de constater le dynamisme du milieu partout au Québec. Cette tournée, effectuée au printemps 2016, s'est arrêtée en 16 endroits. Et la participation de quelque 800 personnes à ces rencontres régionales a dépassé les attentes du conseil d'administration.

Cette initiative visait principalement à entrer en contact avec nos membres dans leur milieu pour favoriser le réseautage de tous les professionnels en loisir municipal. Il est certain que tout le milieu du loisir ne peut qu'y gagner à organiser des rassemblements régionaux : c'est motivant, ressourçant et, pour plusieurs, plus accessible que les grands événements comme la CALM.

Celle-ci reste néanmoins le plus gros rassemblement de loisir public au Québec. Et avec la création du Salon de l'innovation du loisir public, dont la première aura lieu à l'automne 2017 à Drummondville, le loisir public aura une visibilité jamais atteinte.

L'année fut également importante pour l'AQLM en matière de loisir culturel. D'abord avec la mise sur pied de la Filière du loisir culturel en mars 2016, puis avec la préparation d'un mémoire sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec en juin.

Pour le détail de ces deux initiatives, je vous renvoie au rapport de la page 20. Je dois cependant mentionner qu'elles sont le reflet de la réalité vécue dans un grand nombre de municipalités.

Dans la recherche pour la rédaction du mémoire, nous avons relevé que plus de 40 % des services de loisir membres de l'AQLM présentent le mot « culture » dans leur désignation. Nous avons ainsi pris conscience davantage de l'importance du loisir culturel dans notre mission.

Cette ouverture « culturelle » permet aussi d'élargir notre réseau. Au cours des dernières années, nos relations avec le ministère de la Culture et des Communications se sont raffermies, et tout un réseau de nouveaux partenaires se profile à l'horizon.

Le décloisonnement du champ « loisir » s'est aussi manifesté dans le projet Espaces, que nous avons continué de soutenir avec conviction. Les parcs municipaux et les traditionnels terrains de jeu apparaissent maintenant sous un jour nouveau. Nous, les professionnels en loisir, sommes appelés à exercer un nouveau leadership en manière d'aménagement ou de réaménagement de parcs, aux côtés d'urbanistes, d'architectes paysagers, de pédagogues et d'environnementalistes, pour ne nommer que quelques autres professions.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

« FAVORISER LE RÉSEAUTAGE DE TOUS LES PROFESSIONNELS EN LOISIR MUNICIPAL »

Ce leadership de l'AQLM, c'est d'ailleurs une marque distinctive de plus en plus évidente et reconnue si j'en juge par les commentaires élogieux que l'on me transmet quand je participe à des activités de nos partenaires. Par exemple, au Congrès de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) en mai, on m'a fait l'éloge de notre revue *Agora Forum*. Certains directeurs de petites municipalités m'ont même dit qu'ils utilisaient des articles de la revue comme arguments pour justifier certaines demandes d'investissement à leurs élus.

Je suis fier de travailler en loisir quand des professionnels ou même des élus du milieu municipal me disent à quel point ils apprécient les employés du service des loisirs de leur municipalité. « Des professionnels polyvalents, passionnés, créatifs », affirme-t-on. Des mots encourageants à entendre!

Je mentionne la COMAQ parce que c'est un nouveau partenaire pour nous, avec lequel nous avons participé à la sélection de municipalités dans le cadre du programme « Je travaille pour ma ville » qui distribue des bourses de stage. Je vous renvoie au rapport sur la planification stratégique pour quelques détails sur ce partenariat (voir 5.2, page 15).

Le bilan de nos actions découlant du Plan stratégique est d'ailleurs éloquent. Il illustre notamment la grande diversité de nos services, nos interventions et nos initiatives. L'AQLM poursuit ainsi son évolution, avançant sur de multiples fronts, tout comme le font les services de loisir municipaux à la base.

Je suis conscient que, dans certains dossiers, il y a encore beaucoup de travail à faire. En formation, par exemple, où on parle de formation continue,

d'accessibilité accrue et de pertinence des programmes actuels dans les établissements d'enseignement. En matière de reconnaissance de la profession, où il ne suffit pas de nous récompenser entre nous, mais aussi de crédibiliser davantage notre rôle auprès des élus, des citoyens et des autres professionnels. En matière de loisir rural, où les avancées ont été remarquables ces trois dernières années; mais le programme que s'est donné la Table québécoise du loisir rural est ambitieux, et nous aurons besoin de nouvelles ressources pour aider ce milieu à mieux se prendre en main avec toutes ses particularités. En matière de camps de jour, où l'identité même de cette formule de loisir reste à définir ou à bonifier.

Cela dit, je peux affirmer qu'il y a lieu d'être fiers de notre bilan 2015-2016. Même sur le plan financier. Car l'AQLM est en bonne santé financière. D'ailleurs, pour une autre année, nous n'avons pas eu besoin d'augmenter la cotisation.

Notre conseil d'administration est dynamique. Je veux remercier chacun de ses membres, et tout particulièrement ceux et celles qui ont pris en charge des dossiers qui requéraient du temps, de l'énergie et une grande détermination.

Un gros merci aussi à notre équipe de soutien de l'AQLM, Luc Toupin à la direction générale, Geneviève Barrière à la direction de l'AQLM, Carole Hamel à la gestion financière, Pierre Watters aux services aux membres associés et Joëlle Derulle à la formation. Merci également à nos professionnels de proximité : Micheline Parayre aux services aux membres, Natacha Pilote au site Internet, Sylvain Hénault à la revue *Agora Forum*, Jean Marc Roberge au programme de reconnaissance et Denis Poulet à la rédaction.

Charles Pagé
Président

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

2015-2016 était la première année d'application du nouveau plan stratégique 2015-2019 déposé à l'assemblée générale du 9 octobre 2015. Plusieurs actions étaient au programme, soit des actions récurrentes soit des actions ponctuelles, qui ont pour la plupart été réalisées comme prévu. Voici un bilan détaillé de ces actions.

PRIORITÉ 1

CONSOLIDER LA RECONNAISSANCE POLITIQUE ET PUBLIQUE DU LOISIR MUNICIPAL

1.1 Augmenter la participation des élus aux activités de l'AQLM

Établir une stratégie de promotion pour la participation à la Journée des élus.

La direction a poursuivi ses efforts en ce sens, visant à accroître la présence d'élus à la Journée prévue pour le 6 octobre 2016, dans le cadre de la 17^e CALM. Une promotion d'une page a notamment été publiée dans l'édition estivale d'*Agora Forum*.

Susciter la collaboration d'élus pour des articles dans *Agora Forum*. La revue a présenté une entrevue avec Patrick Bouillé, conseiller municipal à Deschambault-Grondines et ambassadeur du projet Espaces, dans son édition printanière. Titre de l'article : « Le rôle des élus dans l'aménagement des parcs ».

1.2 Consolider les relations avec les divers ministères concernés par le loisir

Rencontrer au moins une fois par année les responsables du loisir au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le président et la directrice de l'AQLM ont rencontré le sous-ministre adjoint Robert Bédard et la directrice de la Section sport, loisir et activité physique France Vigneault en janvier 2016.

1.3 Définir des moyens de communication stratégiques avec les instances politiques

Aucune action n'était prévue en 2015-2016.

1.4 Développer des actions avec les associations partenaires présentes à la Table de concertation des associations municipales

L'AQLM participe aux réunions de la Table deux fois par année.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

1.5 Maintenir la qualité des contenus de la revue *Agora Forum* et être à l'affût des sujets d'actualité

Avec les quatre thèmes abordés (Le loisir municipal en évolution, Les événements, Pratique libre et parcs, Le loisir estival), une grande variété d'articles et ses rubriques pertinentes, *Agora Forum* a continué de susciter l'intérêt en milieu municipal et d'être une vitrine importante des préoccupations et réalisations de l'AQLM. Le choix du thème de chaque numéro et des sujets d'article est fait par un comité de professionnels en loisir qui sont à l'affût des préoccupations et des nouveautés dans le milieu. Voir le rapport sur *Agora Forum* à la page 25.

1.6 Mettre sur pied le Salon de l'innovation du loisir public

L'AQLM a participé activement aux démarches de son partenaire l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) pour organiser et promouvoir la première édition de ce Salon, qui aura lieu à Drummondville les 4 et 5 octobre 2017.

1.7 Participer activement aux activités de l'UMQ et de la FQM

L'AQLM était représentée aux Assises 2016 de l'UMQ les 12 et 13 mai à Québec et participe aux rencontres de la Commission de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'UMQ.

1.8 Participer à des tribunes et à des comités nationaux pour l'avancement du loisir municipal dans tous les secteurs

L'AQLM fut présente à de nombreux comités (voir *Représentation* à la p. 6) et activités d'organismes québécois et canadiens. Citons à ce chapitre : le Symposium de l'Association des responsables

aquatiques du Québec le 12 novembre 2015 à Montréal; le 4^e Rendez-vous québécois du loisir rural les 27, 28 et 29 avril 2016 à Saint-André-Avellin; les 48^e Assises annuelles de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec le 26 mai 2016 à La Malbaie; le 29^e Colloque annuel de Les Arts et la Ville les 1^{er}, 2 et 3 juin 2016 à Rimouski; le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec le 14 juin 2016 à Québec; le colloque franco-québécois « Essor de la vie culturelle au 21^e siècle : politiques, intervention et initiatives » à Trois-Rivières le 26 avril 2016. Voir aussi la participation de l'AQLM à l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) à la page 36.

1.9 Participer à diverses consultations dans le domaine du loisir et dans les domaines connexes

L'AQLM a participé à la consultation du ministère de la Culture et des Communications sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec en présentant un mémoire à ce sujet en juin 2016 (voir p. 21).

Aussi, l'AQLM a participé le 11 novembre 2015 à Montréal à une séance de consultation sur un projet de politique de prévention en santé, sur invitation de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique Lucie Charlebois.

1.10 Sensibiliser les fédérations sportives provinciales au rôle des municipalités dans l'élaboration de leur offre de service et aux impacts de leurs décisions sur les municipalités

Aucune action en ce sens en 2015-2016.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

1.11 Sensibiliser les instances scolaires et municipales à l'importance et aux retombées de la concertation scolaire-municipale

L'AQLM a surveillé notamment l'évolution du projet de loi 86 sur la gouvernance scolaire.

PRIORITÉ 2

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU LOISIR MUNICIPAL EN MILIEU RURAL

2.1 Adapter l'offre de formation aux réalités du milieu rural

L'AQLM a incité l'AQLP à offrir davantage de formations sous forme de webinaire. L'AQLP a par ailleurs augmenté son offre de formations « à la carte » et mis en ligne neuf webinaris sur divers sujets. But de ces initiatives : rejoindre les travailleurs en loisir des régions plus éloignées et mieux répondre à leurs besoins à moindre coût. Voir le Rapport sur la formation à la page 17.

2.2 Développer de nouveaux moyens pour informer et rejoindre les membres en milieu rural

L'AQLM a conçu un forfait spécial pour favoriser la participation d'élus et de travailleurs en loisir provenant du milieu rural à la 17^e CALM. Par ailleurs, l'AQLM était représentée à la Table québécoise du loisir rural.

2.3 Encourager les actions et les événements du loisir rural

L'AQLM a poursuivi sa collaboration étroite avec les organisateurs du Rendez-vous québécois annuel du loisir rural, lequel a eu lieu en 2016 à Saint-André-Avellin en Outaouais du 27 au 29 avril. Elle a offert un soutien financier, participé à l'organisation et présenté un atelier. Les membres de l'AQLM bénéficiaient d'un rabais pour s'inscrire à cet événement.

Par ailleurs, l'AQLM a institué un nouveau prix Excellence dans le cadre de son programme de reconnaissance, soit un prix décerné pour une réalisation exceptionnelle en loisir rural. Six candidatures ont été soumises, et le premier lauréat a été « Partenaires 12-18 », une organisation associant 16 municipalités rurales du Centre-du-Québec.

2.4 Sensibiliser les instances municipales en milieu rural à l'importance d'une offre de loisir municipal

Aucune action n'était prévue pour 2015-2016.

2.5 Soutenir des programmes de recherche

L'AQLM soutient les travaux de recherche de l'Observatoire québécois du loisir (OQL), qui exécute des mandats de la Table québécoise du loisir rural. En 2015, la recherche a porté principalement sur les modèles de coopération intermunicipale. *Agora Forum* a publié deux articles à ce sujet, tous deux signés par Jocelyn Garneau, de l'OQL : « Le processus d'implantation d'une entente de coopération intermunicipale » (numéro de l'automne 2015, p. 35) et « Les modèles de coopération intermunicipale au Québec » (numéro de l'hiver 2015-2016, p. 36).

PRIORITÉ 3

DÉVELOPPER ET PARTAGER L'EXPERTISE EN LOISIR MUNICIPAL AFIN DE SOUTENIR LES PROFESSIONNELS EN LOISIR

3.1 Améliorer et diversifier les moyens de communication aux membres

Ouvrir une page Facebook. L'AQLM a ouvert sa page Facebook en octobre 2015. [Cliquez ici pour y accéder.](#)

Assurer le développement et la rétention des membres affaires. Le *Répertoire des membres affaires* a fait l'objet d'une refonte complète au printemps 2016. Il est maintenant offert sur Internet, via le site de l'AQLM ou celui de l'AQLP. Les utilisateurs peuvent désormais faire des recherches par catégorie ou mot-clé, et avoir accès directement aux sites Internet des fournisseurs. La base de données est mise à jour mensuellement.

3.2 Appuyer les municipalités dans l'offre de service des camps de jour municipaux

L'AQLM a participé à la préparation d'une formation en ligne sur le *Cadre de référence pour les camps de jour municipaux*, formation qui devrait être disponible à compter de l'automne 2016.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

3.3 Bonifier l'offre des présentations professionnelles et de formation à la CALM

L'AQLM a engagé une ressource pour rappeler aux présentateurs de la CALM d'envoyer leurs projets dans les délais de sorte qu'on puisse leur faire des suggestions de bonification visant à augmenter la qualité des présentations.

L'horaire de la CALM a été réaménagé afin d'offrir une conférence en plénière par jour, des présentations de « bons coups » d'une durée optimale de 25 minutes, et la possibilité de choisir entre des ateliers de bons coups, des conférences de partenaires ou d'organismes et des ateliers terrain.

3.4 Développer un programme de formation continue

L'AQLP collabore avec l'UQTR depuis trois ans pour offrir un programme court de 2^e cycle en gestion du changement en loisir qui permet d'obtenir trois crédits par cours et une certification à la fin des trois cours (première remise de diplômes à la CALM de Rivière-du-Loup le 6 octobre).

Un quatrième cours en gestion des ressources humaines en loisir sera offert en 2017 et des négociations sont en cours avec l'UQTR pour organiser un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) conjoint, incluant les quatre cours déjà offerts par l'AQLP.

3.5 Élaborer des avis juridiques sur des sujets préoccupant les membres de l'AQLM

Des avis juridiques ont été diffusés sur RÉ:Sonne (société de gestion de la musique), la Loi sur la sécurité privée (*Dans quelle mesure la Loi sur la sécurité privée peut s'appliquer à une municipalité?*), les décrets sur le personnel d'entretien et la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

3.6 Offrir un outil pour le développement du loisir culturel

L'AQLM a lancé la Filière du loisir culturel en mars 2016 (voir p. 20) et a fait plusieurs présentations promotionnelles de ce nouveau portail dans des congrès et d'autres activités provinciales d'envergure.

3.7 Offrir un programme de formation diversifié et accessible

Voir le rapport sur la formation à la page 17. À noter : davantage de formations sous forme de webinaire, de nouvelles formations offertes à la carte et neuf formations disponibles en ligne.

3.8 Poursuivre la promotion des pratiques exemplaires

En 2015-2016, *Agora Forum* a présenté dans sa rubrique des pratiques exemplaires 11 initiatives inspirantes réalisées dans des municipalités, MRC ou arrondissements différents.

PRIORITÉ 4

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES AUX SAINES HABITUDES DE VIE

4.1 Arrimer nos actions à celles d'autres organisations porteuses de la mission des saines habitudes vie

L'AQLM s'est intéressée particulièrement au programme *Prendre soin de notre monde* de Québec en Forme, dont elle a fait la promotion. Un atelier à ce sujet est notamment prévu à la 17^e CALM.

4.2 Collaborer à la mise en œuvre du projet Espaces

L'AQLM a continué de soutenir ce projet majeur. Un atelier a été présenté à la CALM 2015, et deux autres sont prévus à la CALM 2016 (*La promotion et l'appropriation des parcs pour favoriser le jeu libre et la pratique libre, Des environnements de jeu appropriés au développement des enfants*).

Par ailleurs, *Agora Forum* a présenté une rubrique régulière sur le projet Espaces et a même consacré tout un numéro (printemps 2016) à la pratique libre et aux parcs. Trois articles dans cette édition faisaient référence directement au projet Espaces.

4.3 Participer aux activités de réseautage sur les saines habitudes de vie

Aucune action n'était prévue en 2015-2016.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

PRIORITÉ 5

FAVORISER L'IMPLICATION
ET LE SOUTIEN DE
LA RELÈVE EN LOISIR
MUNICIPAL

5.1 Développer les liens et le réseautage avec les établissements d'enseignement

L'AQLM a décerné deux prix Excellence à des étudiantes en loisir dans le cadre de la Remise des prix Excellence 2015.

5.2 Élargir le membership étudiant et l'offre de service aux étudiants

L'AQLM s'est associée au Comité de la relève municipale, qui distribue chaque année des bourses de stage à des municipalités. Le programme s'intitule « Je travaille pour ma ville », l'AQLM y a rejoint la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMAQ), l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Dans le secteur du loisir, c'est la Ville de Sutton qui a mérité la bourse 2016.

PRIORITÉ 6

SOUTENIR LES ACTIVITÉS
DE RÉSEAUTAGE
PAR RÉGION

6.1 Développer un modèle d'activité régionale annuelle

La Tournée de l'AQLM effectuée du 29 mars au 5 mai 2016 (voir ci-dessous) est appelée à devenir un modèle.

6.2 Organiser dans chaque région, par le biais du représentant régional, une activité annuelle de réseautage réunissant les acteurs de la région

La première « Tournée de l'AQLM », effectuée du 29 mars au 5 mai 2016, s'est arrêtée dans 16 endroits, rejoignant plus de 800 personnes partout au Québec. Chaque étape avait sa couleur locale et reflétait la réalité régionale. On offrait une formation gratuite à l'occasion : *Influencer – Dénouer l'impasse*, par Dominique Morneau, psychologue organisationnel.

6.3 Rendre accessible une banque de ressources professionnelles pour chaque région

Aucune action n'était prévue en 2015-2016.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

PRIORITÉ 7

VALORISER L'EXPERTISE
DES PROFESSIONNELS
EN LOISIR MUNICIPAL
POUR UNE MEILLEURE
RECONNAISSANCE

7.1 Accentuer le rayonnement des prix Excellence auprès des établissements d'enseignement, des professionnels en loisir et des directions municipales

À l'aide de personnes-ressources dans le milieu universitaire et dans le milieu collégial, l'AQLM a pu cibler davantage les personnes à sensibiliser et à informer. C'est ainsi que le chargé de dossier du programme de reconnaissance a pu adresser, en mars 2016, un communiqué sur les prix Excellence à chaque responsable de programme de techniques d'intervention en loisir au niveau collégial.

7.2 Appuyer la promotion d'événements de sensibilisation liés au loisir public

L'AQLM a fait la promotion de la 3^e Journée nationale des techniciens d'intervention en loisir (JNTIL) le 19 avril 2016, invitant ses membres à participer activement à la promotion de la profession.

7.3 Développer des outils pour une reconnaissance du professionnel en loisir

L'AQLM a lancé à la CALM 2015 une vidéo promotionnelle de 100 secondes qui a pour objet de présenter le professionnel en loisir municipal, l'AQLM et ses services. Cette vidéo est à la disposition des membres, qui peuvent la télécharger sur le site de l'AQLM.

FORMATION

L'AQLM accorde une très grande importance à la formation en tant que service à ses membres. Elle transmet ses besoins à l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP), qui est chargée d'organiser les activités de formation, et s'assure que les sessions sont en mesure de répondre à la demande tout en offrant les contenus les plus pertinents.

Comité de formation de l'AQLM

Responsable

Jean-François Roy (Montmagny)

Conseillère en formation et développement

Joëlle Derulle (AQLP)

Représentant de l'AQLM à l'AQLP

Yves Garant (Québec)

Autres membres

Lisa Armishaw (Nouvelle)

Steve Bazinet (Drummondville)

Martin Gilbert (Matane)

Claude Martin (Boischatel)

Comité de formation de l'AQLP

Geneviève Barrière (AQLP)

Hélène Caron (ARAQ)

Joëlle Derulle (AQLP)

Marc-Émile Dionne (AQAIRS)

Yves Garant (AQLM)

Mandats du comité de formation de l'AQLM

- › Validation des plans de cours des formations en rapport avec l'AQLM
- › Évaluation des formations 2015-2016
- › Planification des journées de formations de 2016-2017 recommandées par l'AQLM à l'AQLP

Note : Le comité a tenu une rencontre le 8 juin 2016.

Réalisations en résumé

- › 14 sessions ont été présentées, le plus souvent dans les régions de Montréal et de Québec, et 4 webinaires étaient offerts.
- › 485 participants au total
- › Formation la plus populaire : *Le Web pour accroître la participation citoyenne aux activités* (webinaire présenté par Amilia)
- › Formations proposées par l'AQLM pour 2016-2017 :
 - Cadre responsable de la formation (programme DAFA)
 - Comportement et consommation en loisir (avec l'UQTR)¹
 - Fonctions et compétences des cadres en loisir public (avec l'UQTR)
 - Gestion des ressources humaines en loisir (avec l'UQTR)
 - Webinaire Recrutement des bénévoles
 - Influencer – dénouer l'impasse (approfondissement de la formation de la première Tournée de l'AQLM en régions)
 - Accompagnement des OSBL

1. Les formations organisées en collaboration avec l'UQTR peuvent être suivies dans n'importe quel ordre et de manière isolée.

FORMATION

FORMATIONS RÉALISÉES › Bilan détaillé

DATE	FORMATION	LIEU	FORMATEURS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	TAUX DE SATISFACTION
14 OCT. 2015	Processus pour la construction et la rénovation d'un complexe aquatique public	Montréal	Octant Architecture	38	85 %
20 OCT. 2015	La qualité du service à la clientèle : un engagement personnel et d'équipe	Montréal	Sylviane Guillot	20	79 %
21 OCT. 2015	Normes d'aménagement, d'entretien et de signalisation des pistes de ski de fond	Longueuil	Regroupement ski de fond Laurentides	16	100 %
22 OCT. 2015	Normes d'aménagement, d'entretien et de signalisation des pistes de ski de fond	Québec	Regroupement ski de fond Laurentides	13	75 %
26 OCT. 2015	Le Web pour accroître la participation citoyenne aux activités	Webinaire	Amilia	40	28 % (problème de micro)
27 OCT. 2015	Le Web pour accroître la participation citoyenne aux activités	Webinaire	Amilia	31	68 %
28 OCT. 2015	La qualité du service à la clientèle : un engagement personnel et d'équipe	Saint-Augustin-de-Desmaures	Sylviane Guillot	9	80 %
29 OCT. 2015	La mise en service, le succès d'un projet	Chambly	Centre de formation continue des professionnels de la construction	7	80 %
24-25-26 NOV. ET 9-10 DÉC. 2015	Évaluation des programmes récréatifs et culturels	Drummondville	André Thibault (UQTR)	15	83 %
10 DÉC. 2015	Processus pour la construction et la rénovation d'un complexe aquatique public	Québec	Octant Architecture	31	76 %
17 FÉV. 2016	Obligations et rôles d'un conseil d'administration	Montréal	Monique Gagné	29	91 %
24 FÉV. 2016	Obligations et rôles d'un conseil d'administration	Québec	Monique Gagné	28	65 %

Suite ›

FORMATION

FORMATIONS RÉALISÉES › Bilan détaillé (suite)

DATE	FORMATION	LIEU	FORMATEURS	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	TAUX DE SATISFACTION
8-9-10 ET 23-24 MARS 2016	Comportements et consommation en loisir	Mirabel	Gilles Pronovost (UQTR)	13	77 %
15 MARS 2016	Les réfrigérants de synthèse : comment s'assurer de faire le meilleur choix (performance, économique, environnemental, social)	Longueuil	Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS)	32	100 %
22 MARS 2016	Les réfrigérants de synthèse : comment s'assurer de faire le meilleur choix (performance, économique, environnemental, social)	Québec	Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS)	50	88 %
21 AVRIL 2016	Comment aménager un monticule ou la zone du frappeur et du receveur	Webinaire	Sports-Inter	40	35 % (traduction simultanée de l'anglais)
22 AVRIL 2016	CRF	Pointe-Claire	Annie Deslauriers	4	Non disponible
10 MAI 2016	Plan de projet	Webinaire	Stéphane Dubé	43	50 % (trop théorique)
17 MAI 2016	Les différents systèmes de gazon synthétique	Webinaire	Surfaces Carpell	16	71 %
19-20 MAI 2016	Coordonnateur en animation	Montréal	Annie Deslauriers	10	100 %

Jean-François Roy
Responsable du comité

Yves Garant
Représentant de l'AQLM au comité de formation de l'AQLP

Joëlle Derulle
Conseillère en formation et développement

LOISIR CULTUREL

L'année 2015-2016 a été importante pour l'AQLM en matière de loisir culturel. Le 8 mars 2016, elle lançait la « Filière du loisir culturel », un nouveau portail interactif conçu pour favoriser le partage d'expériences et de projets inspirants en matière de loisir culturel au niveau municipal. Puis, en juin, elle présentait au ministère de la Culture et des Communications un mémoire dans le cadre de la consultation gouvernementale sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec. Ce mémoire était intitulé *Le loisir culturel, pierre d'assise de la participation citoyenne à la culture.*



LA FILIÈRE DU LOISIR CULTUREL

En 2015, le Comité des arts et de la culture de l'AQLM² avait pour mandat d'élaborer un outil de développement culturel en milieu municipal. Entre-temps, l'AQLM se dotait d'un nouveau plan stratégique, dans lequel elle inscrivait comme action, dans le cadre de la troisième orientation (Développer et partager l'expertise en loisir municipal afin de soutenir les professionnels en loisir) : *Offrir un outil pour le développement du loisir culturel.*

Oui, mais quel outil? Il fut d'abord question d'un « guide sur les environnements favorables au développement du loisir culturel ». L'AQLM a reçu une subvention du MCC pour réaliser ce projet, dans le but de « contribuer à rendre le loisir culturel accessible partout au Québec, améliorer l'expertise des intervenants par le partage des meilleures pratiques, des formations d'appoint et une information structurée, et contribuer au développement durable des interventions et des saines habitudes de vie par la pratique du loisir culturel ».

2. Faisaient partie de ce comité : Martin Lavoie, vice-président de l'AQLM (responsable), Charles Pagé, président de l'AQLM, Myriam Thériault, du MCC, Anne Pontbriand, de Montréal, Geneviève Barrière, directrice de l'AQLM, Claude Dubois et François R. Derbas Thibodeau, consultants.



Au cours de l'automne 2015, il est apparu que la formule d'un guide n'était peut-être pas le meilleur moyen d'atteindre les objectifs fixés par le MCC. On crut alors préférable de développer un outil Web exclusif qui permettrait de présenter et partager des initiatives nouvelles et inspirantes. De là a germé l'idée d'un site interactif de partage à l'image de Pinterest, ce réseau social qui permet à ses utilisateurs de partager leurs centres d'intérêt, leurs passions et leurs passe-temps en « épinglant » des images. Le nouveau portail devrait notamment comporter un « tableau » où les usagers pourraient décrire leurs initiatives.

À la CALM 2015, à Gatineau, en octobre, des représentants du Comité ont présenté le concept du projet, qui a reçu un accueil très favorable.

Une invitation au partage de pratiques inspirantes

La « Filière du loisir culturel » de l'AQLM, www.loisirculturel.ca, se veut primordialement une invitation au partage de projets culturels inspirants. Le nouveau site propose aux professionnels responsables du loisir culturel de nouvelles idées, des outils, plusieurs références et une plateforme d'échanges pour les inspirer dans leur travail. Il tentera aussi de répondre aux principales problématiques que rencontrent les intervenants en matière de renouvellement de l'offre en loisir culturel.

LOISIR CULTUREL

La page d'accueil présente des outils de réflexion et invite à afficher et partager des initiatives culturelles inspirantes; tous les projets transmis seront archivés et seront facilement accessibles. La section *Des idées et des outils* offre le menu suivant : bâtir sa programmation; créer un événement; travailler avec son milieu; activités de création numérique; lieux, installations et aménagement; renouvellement de l'offre et outils. Il y a également une section consacrée au financement qui présente les programmes gouvernementaux aux niveaux provincial et fédéral. La section *Références* est déjà bien garnie avec la liste des portraits statistiques régionaux en culture et la mention de nombreuses études sur les pratiques culturelles; elle contient aussi un répertoire de ressources, qui inclut des listes d'artistes, d'écrivains et d'organismes disponibles pour organiser et animer des activités dans la communauté.

Avec cette initiative, l'AQLM entend bien se positionner comme un acteur majeur en matière de promotion du développement du loisir culturel. Tout indique qu'elle comblera un manque et contribuera au développement et à une plus grande reconnaissance du loisir culturel en milieu municipal.

LE MÉMOIRE SUR LE RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC

Intitulé *Le loisir culturel, pierre d'assise de la participation citoyenne à la culture*, le mémoire de l'AQLM insiste sur l'importance du loisir culturel. Culture et loisir sont étroitement associés au niveau municipal : plus de 40 % des services de loisir membres de l'AQLM présentent le mot « culture » dans leur désignation. Les services de loisir municipaux sont de véritables pourvoyeurs d'expériences

LOISIR CULTUREL

culturelles, agissant souvent comme maîtres d'œuvre de la programmation de l'ensemble des activités culturelles au niveau municipal.

Il serait cependant indiqué de bien définir ce qu'on entend par loisir culturel, car il y a plusieurs définitions. L'AQLM souhaite que la future Politique culturelle du Québec contienne une telle définition, laquelle pourrait s'inspirer de la formulation suivante :

Le loisir culturel est un ensemble de pratiques artistiques et culturelles exercées librement ou encadrées, dans un contexte de loisir.

Le loisir culturel est une porte d'entrée pour de nombreux citoyens à tout un développement qui peut aboutir à la professionnalisation. Mais, quel que soit le niveau de pratique, c'est un enrichissement collectif à ne pas négliger et à encourager. Pour favoriser le loisir culturel, l'État doit notamment reconnaître la valeur du loisir culturel dans toutes ses dimensions, le rôle fondamental de la municipalité dans l'offre de service en cette matière et l'importance des politiques culturelles municipales pour articuler l'offre de service.

L'AQLM est d'accord avec les grands principes formulés dans le Cahier de consultation, mais il semble manquer une dimension importante, celle de l'accessibilité sur tout le territoire du Québec. Elle suggère de l'ajouter à la formulation du principe C, lequel s'énoncerait comme suit : « *L'accès, la participation et la contribution de tous à la culture sur tout le territoire* ».

La question du financement, qu'il s'agisse d'embauche de ressources humaines, de construction ou de rénovation d'équipements publics, de soutien aux organisations locales ou de développement de technologies, reste une préoccupation majeure en matière de loisir culturel. Il importe surtout que l'aide de l'État soit récurrente et se manifeste dans un cadre respectueux des particularités régionales et locales.

Par ailleurs, l'AQLM recommande que la Politique culturelle du Québec reconnaisse le rôle dynamique des organisations culturelles sans but lucratif au niveau local et l'importance du bénévolat qui leur est associé, et qu'elle préconise la construction ou la mise aux normes d'infrastructures polyvalentes, qui pourront servir tout autant de lieux de diffusion de la culture et des arts au sens classique que de lieux d'expression des pratiques amateurs et de rassemblement des communautés.

L'équipe qui a élaboré ce mémoire était formée de Charles Pagé, président de l'AQLM, Caroline Thibault, de la Ville de Québec, Manon Pilote, de la Ville d'Alma, Carl Prévèreault, de la Ville de Baie-Comeau, Geneviève Barrière, directrice de l'AQLM, et Denis Poulet, rédacteur.

[Cliquez ici pour consulter ou télécharger le mémoire dans son intégralité.](#)

**LE LOISIR CULTUREL EST UN ENSEMBLE
DE PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES
EXERCÉES LIBREMENT OU ENCADRÉES,
DANS UN CONTEXTE DE LOISIR.**

Geneviève Barrière
Directrice, AQLM

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

L'année 2015-2016 a débuté avec un changement de responsable au comité du programme de reconnaissance. Julie Fortin a alors remplacé Gérard Pâquet, qui occupait ce poste depuis le début du programme. Gérard Pâquet et François LeBlond ont décidé de quitter le comité après de très bonnes années de travail fructueux. Le comité est maintenant composé de Julie Fortin, Estelle Paulhus, Yess Gacem, Jocelyn Gauthier, Martin Lavoie, Geneviève Barrière (directrice de l'AQLM) et Jean Marc Roberge (chargé de dossier).



Le comité a tenu une réunion de travail, au cours de laquelle il a été décidé entre autres de créer trois groupes de travail : groupe de sélection et de gouvernance, groupe de promotion et groupe pour la cérémonie de remise des prix.

Pour l'édition 2016 des prix Excellence, il a été convenu également d'ajouter une nouvelle catégorie, soit Soutien au bénévolat. Et en vertu d'un partenariat avec le gouvernement, le lauréat recevra aussi le prix Dollard-Morin, qui lui sera remis à la fin d'octobre 2016 à l'Assemblée nationale.

Les prix Excellence de l'édition 2016 seront remis à Rivière-du-Loup dans le cadre de la 17^e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) le jeudi 6 octobre 2016.

2016

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

43

CANDIDATURES

PRIX 2015

La cérémonie de remise 2015 s'est déroulée devant une salle comble à Gatineau le 8 octobre dans le cadre de la 16^e CALM. Elle était à nouveau commanditée par le groupe Lemay Stratégies (auparavant DAA Stratégies), une firme de consultants qui offre ses services notamment en sports et loisirs.

Voici les lauréats :

Grand Bâtitseur

Pierre Morin, gestionnaire principal
chez Animation Loisir

Réalisations professionnelles

Jean-François Pinsonneault, chef d'équipe au
Service de la diversité sociale et des sports
de la Ville de Montréal

Volet académique niveau collégial

Édith Blanchet, Cégep de Rivière-du-Loup

Volet académique niveau universitaire

Martine Brassard, UQTR

Soutien à l'innovation et au développement, associé corporatif

L'Association des camps du Québec pour le projet
« Vers une intégration réussie en camp de jour des
jeunes ayant des besoins particuliers »

Soutien à l'innovation et au développement, associé commercial

Imagineo pour le projet « Smart Playground :
le terrain de jeu à l'ère numérique! »

Loisir rural

Partenaires 12-18 pour le projet « Raccrocheurs
de jeunes, réveilleurs de leaders »

Municipalités de 10 000 habitants et moins

Ville de Plessisville pour le projet « Modernisation
de l'aréna Léo-Paul Boutin »

Municipalités de 10 000 à 50 000 habitants

Ville de Victoriaville pour le projet « Hop la Ville »

Municipalités de 50 000 habitants et plus

Ville de Gatineau pour le projet « A.V.I.S.E. »

Prix Excellence de l'Association canadienne des parcs et loisirs

André Thibault, professeur émérite de l'Université
du Québec à Trois-Rivières

Jean Marc Roberge

Chargé de dossier, comité Reconnaissance de l'AQLM

AGORA FORUM

La revue *Agora Forum* a paru quatre fois en 2015-2016. Son contenu est supervisé par un comité éditorial qui a la responsabilité de s'assurer du respect des orientations et politiques édictées par l'AQLM. Ce comité était composé d'Edith Proulx, responsable du comité, Sylvain Hénault, rédacteur en chef, Linda Gagnon, Guy Dionne, Charles Pagé, André Thibault et Geneviève Barrière.

Les éditoriaux des numéros de décembre, mars et juin furent signés par le nouveau venu dans l'équipe de rédaction de la revue, Guy Dionne, directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski. Les éditoriaux, qui constituent la position de l'AQLM, ont continué à nourrir la réflexion et à susciter des réactions.

Le mot du président, accompagné d'un bref rapport trimestriel de la présidence sur les dossiers pilotés par l'AQLM, a permis d'assurer un suivi méthodique des activités de l'AQLM. Les actualités, alimentées par notre partenaire l'Observatoire québécois du loisir et par les contributions des lecteurs, ont continué de renseigner ces derniers sur le développement du milieu.

D'autres propos, orientés vers le quotidien des lecteurs, tentent de donner des recettes pouvant s'appliquer au travail de tous les jours. *Agora Forum* a maintenu la présentation d'un dossier d'intérêt scientifique, se rapportant au loisir municipal, qui occupe un espace privilégié dans chacun des numéros. C'est André Thibault qui, au nom de l'Observatoire québécois du loisir, en a assuré la rédaction.

Les autres articles, par ailleurs très variés, visaient à faire connaître l'exceptionnel travail des membres de l'AQLM ou à attirer l'attention sur des personnes, des initiatives ou des réalisations remarquables.

12

**PRATIQUES
EXEMPLAIRES**

La rubrique des « Pratiques exemplaires », sous la plume chevronnée de Denis Poulet, lequel fait office également de réviseur linguistique de tous les textes de la revue pour en assurer la qualité formelle, permet de faire connaître des expériences réussies au niveau municipal de nature à inspirer d'autres collectivités. Au cours de 2015-2016, 12 « pratiques exemplaires » ont été publiées.

Le volet publicitaire de la revue était assuré par Pierre Watters, directeur des services aux membres associés.

Activités réalisées

- › **Publication de quatre numéros thématiques**
 - Hiver 2015-2016 : Les événements
 - Printemps 2016 : Pratique libre et parcs
 - Été 2016 : Le loisir estival
 - Automne 2016 : Le professionnel en loisir, agent de changement
- › **Tenue de deux réunions du Comité éditorial**
- › **Promotion de la revue et de ses contenus auprès de la presse nationale et régionale**
- › **Nomination d'un nouvel éditorialiste**
- › **Développement de nouveaux marchés publicitaires**
- › **Stand de promotion au colloque du Carrefour action municipale et famille (CAMF) en juin 2016**

Edith Proulx
Responsable du comité éditorial

Sylvain Hénault
Rédacteur en chef

CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL 2015

La 16^e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) s'est déroulée à Gatineau les 7, 8 et 9 octobre 2015 sur le thème « Suivre le rythme : le loisir municipal en évolution ». Ce thème était principalement une référence aux multiples défis contemporains que doivent relever les services et les professionnels de loisir public, appelés à s'adapter rapidement à des besoins changeants et à composer avec une multiplicité de mandats de plus en plus grande.



On avait invité pour l'ouverture deux conférenciers : le journaliste François Cardinal, auteur de l'essai *Perdus sans la nature*³, a suggéré des avenues aux professionnels du loisir pour offrir aux enfants des possibilités accrues de jeu libre en plein air, et l'ex-footballeur des Alouettes et sénateur Larry Smith s'est servi de son parcours professionnel pour montrer à l'auditoire comment on peut donner le rythme en loisir. Les deux conférenciers ont incité les congressistes à oser prendre leur place dans le processus décisionnel municipal.

On a par ailleurs innové en offrant aux participants la possibilité de choisir entre des ateliers terrain et des ateliers-conférences à la fois le mercredi et le jeudi. Et le vendredi, à la séance de clôture où l'on annonce habituellement le lieu et le thème de la prochaine CALM, on présentait pour la première fois une conférence destinée à faire le pont entre les deux. C'est l'ambassadrice de Québec en Forme Sylvie Bernier qui a prononcé cette allocution, intitulée « Procurez le plaisir (et le loisir) de bouger et de bien manger. Parlons environnements favorables! ».

Parmi les ateliers terrain du mercredi, il y avait une activité hors de l'ordinaire: une sortie en rabaska. Cette excursion, appelée *Au rythme des draveurs*, permettait d'expérimenter une des activités de plein air offertes aux résidents de Gatineau, qui y ont accès grâce à leur carte accès Gatineau+ (25 \$/an).

Le plus populaire des ateliers a été celui qui portait sur les modes et outils de gestion. Cet atelier comprenait trois présentations : le recrutement selon l'approche par compétences, le service à la clientèle et l'encadrement efficace d'une équipe. La conférence sur le loisir et la responsabilité municipale fut aussi très courue; elle était présentée par la Mutuelle des municipalités du Québec, dont c'était la première collaboration avec l'AQLM pour la CALM. Mentionnons enfin le grand intérêt qu'a suscité l'atelier sur l'innovation et l'adaptation de l'offre de service, qui incluait des présentations sur le jeu libre à l'extérieur, l'animation du jeu libre dans les camps de jour et l'activité physique libre.

3. François Cardinal, *Perdus sans la nature - Pourquoi les jeunes ne jouent plus dehors et comment y remédier*, Québec Amérique, Montréal, 2010, 206 pages.

CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL 2015

La « Journée des élus », qui avait eu lieu pour la première fois en 2014 à Victoriaville, était à nouveau au programme (le 8 octobre), organisée, tout comme en 2014, grâce à un partenariat entre l'AQLM, le Carrefour action municipale famille (CAMF) et le Regroupement québécois des villes et villages en santé (RQVVS). On a dénombré 32 participants, représentant près d'une trentaine de municipalités et huit régions.

On avait choisi comme sujet de discussion la coopération en matière d'infrastructures. Le panel

était composé de Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau, Martin Damphousse, maire de Varennes et président du CAMF, Denis Marion, maire de Massueville et vice-président du RQVVS, Michel Paré, maire de Beaupré et membre du conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), ainsi que Charles Ricard, président de l'Association des directeurs municipaux du Québec et directeur général de Chelsea. La séance fut animée par André Thibault, professeur émérite à l'UQTR et codirecteur de l'Observatoire québécois du loisir.

LA CALM 2015 EN CHIFFRES

457
DÉLÉGUÉS

32
ATELIERS-
CONFÉRENCES

656
PARTICIPANTS
(incluant exposants,
formateurs
et délégués)

250
ASSISTANCE
À LA REMISE DES PRIX
EXCELLENCE

72
EXPOSANTS
(Salon des exposants)

101
PRÉSENTATEURS

300
ASSISTANCE
À LA CONFÉRENCE
D'OUVERTURE

450
CONVIVÉS AU BANQUET
DU PRÉSIDENT

6
ATELIERS TERRAIN

56
ORGANISMES
(ayant fait ou contribué
à des présentations)

32
PARTICIPATION
À LA JOURNÉE
DES ÉLUS

210
PARTICIPATION
À L'AGA DE L'AQLM

Geneviève Barrière
Directrice, AQLM

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC

À sa huitième année d'existence, l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) a poursuivi la consolidation de ses services, dont les bénéficiaires sont ses trois membres partenaires, soit l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), l'Association québécoise des aréas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS) et l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ).

En juin 2016, l'AQLP totalisait, pour l'ensemble de ses trois partenaires, 2531 membres de diverses catégories. Ces membres représentaient 382 municipalités, 31 organismes et 132 entreprises.

Le budget 2016 s'élève à quelque 525 000 \$.

Le conseil d'administration est composé de deux représentants de chacune des associations membres et d'une personne cooptée.

Le conseil d'administration 2015-2016

Président

François LeBlond (AQLM)

Vice-président

Normand Angers (ARAQ)

Trésorier

Pierre Morin (membre coopté)

Administrateurs

Hélène Caron (ARAQ)

Charles Pagé (AQLM)

Gilles St-Louis (AQAIRS)

Estelle Thériault (AQAIRS)

Le personnel au service des trois partenaires

Direction générale

Luc Toupin

Direction déléguée

Geneviève Barrière

Formation et développement

Joëlle Derulle

Gestion administrative

Carole Hamel

Services aux membres affaires

Pierre Watters



382
MUNICIPALITÉS

31
ORGANISMES

132
ENTREPRISES

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET SERVICES

Formation

Les programmes de formation des partenaires sont regroupés sous le chapeau de l'AQLP et il n'y a qu'un seul calendrier. Le service de formation a continué d'élargir et de diversifier son offre : aux sessions de type traditionnel se sont ajoutés des webinaires, et le programme des formations à la carte s'est enrichi. Il est aussi de plus en plus question de formation continue et de reconnaissance universitaire de la formation en vertu d'ententes avec l'UQTR. Voir le rapport sur la formation, p. 17.

AQLP Express

Ce bulletin électronique hebdomadaire est produit par l'AQLP en collaboration avec l'Observatoire québécois du loisir (OQL). Il se veut un moyen pour informer rapidement les membres des trois partenaires des dernières nouvelles du loisir public au Québec.

Service commercial

L'AQLP a innové en 2016 en offrant les répertoires des membres affaires de ses trois associations partenaires en version électronique. Cette décision a été prise dans le but de faciliter l'accès à ces bases de données aux membres des trois associations, peu importe où ils se trouvent.

Dorénavant, les utilisateurs peuvent faire des recherches par catégorie ou mot-clé. De plus, en consultant une fiche de membre affaires, ils peuvent avoir accès à son site internet ou lui téléphoner directement en un seul clic. La base de données est mise à jour mensuellement.

Projet Espaces

Conçu par l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et financé par Québec en Forme, le projet Espaces a démarré en juin 2013 sous l'égide de l'AQLP. C'est un projet d'envergure pour le monde du loisir municipal, qui constitue un intervenant majeur dans l'offre d'environnements extérieurs accessibles et sécuritaires pour favoriser chez les jeunes le jeu actif et l'activité physique.

Le projet initial était prévu d'une durée de trois ans, mais Québec en Forme en assurera la poursuite jusqu'au mois de mars 2017. L'AQLP désire cependant en assurer la pérennité et a pris une série d'initiatives de « transfert des connaissances » en ce sens en 2015-2016. Les URLS sont appelées à jouer un rôle important dans la formation et le soutien des gestionnaires municipaux responsables des parcs et espaces de jeu publics. Voir le rapport sur le projet Espaces, p. 31.

1^{er} SALON DE L'INNOVATION DU LOISIR PUBLIC

La mise sur pied du 1^{er} Salon de l'innovation du loisir public a été un des gros dossiers de l'AQLP en 2015-2016. C'est en mars 2016 que l'AQLP a lancé officiellement cette initiative, annonçant que le Salon aura lieu au Centrexpo Cogeco de Drummondville les 4 et 5 octobre 2017.

Plus de 200 exposants – entreprises, institutions, services publics et organismes sans but lucratif – y présenteront leurs produits et services. Plus de 2000 visiteurs y sont attendus, provenant des différents milieux professionnels associés de près ou de loin au loisir, au sport et à l'activité physique.

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC

Le Salon de l'innovation du loisir public servira aussi de lieu de formation, d'échanges et de réseautage. Des conférences, des ateliers et des démonstrations seront au programme sur le thème de l'innovation en loisir et en sport. L'entrée sera gratuite.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'AREVQ

En plus d'offrir des services à ses trois membres partenaires, l'AQLP offrira en 2016-2017 des services administratifs à l'Association des responsables d'espaces verts du Québec (AREVQ). Ce nouveau partenariat est l'un des fruits du réseautage élargi qu'a permis le projet Espaces. L'entente de service avec l'AREVQ prévoit que le personnel de l'AQLP servira de permanence à l'AREVQ.

COORDONNÉES

Les bureaux de l'AQLP sont situés au Regroupement Loisir Québec dans le Stade olympique (4545, avenue Pierre de-Coubertin, Montréal). C'est aussi le siège social des trois partenaires.

Luc Toupin
Directeur général, AQLP

PROJET ESPACES

Note

L'AQLM est très attentive au déroulement du projet Espaces, non seulement parce qu'elle en est à l'origine, mais aussi parce que ce projet touche de très près le monde du loisir municipal. Le projet Espaces permet notamment de développer une expertise en matière d'aménagement de parcs et d'espaces de jeu qui pourra être très utile à l'AQLM et à ses membres dans un avenir rapproché.



Soutenu financièrement par Québec en Forme et géré par l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP), le projet Espaces en était à sa troisième année de mise en œuvre en 2015-2016. Rappelons que le projet Espaces a pour objectif d'offrir au milieu municipal, en particulier les gestionnaires municipaux qui travaillent dans des services de loisirs, de travaux publics ou d'urbanisme, des outils pour les aider à mieux planifier, aménager, entretenir et animer les espaces publics qui favorisent le jeu libre et l'activité physique chez les jeunes.

En trois ans, le projet a largement fait son chemin dans le monde municipal, et le cadre de référence *Tant qu'il y aura des enfants*, produit en 2015, est désormais un incontournable pour les gestionnaires municipaux en matière d'aménagement de parcs et d'espaces de jeu. On peut consulter ou télécharger le cadre de référence (document de base et fiches) sur le site du projet Espaces, www.projetespaces.ca, qui a été inauguré en septembre 2015.

L'année 2015-2016 a été consacrée principalement à la diffusion de ce cadre de référence, mais aussi à la formation et au « transfert de connaissances » pour assurer la pérennité du projet. Les projets pilotes dans huit milieux différents, qui avaient notamment pour objectif de valider plusieurs éléments du cadre

de référence, se sont poursuivis, avec des résultats variables, mais chose certaine, ils ont permis d'intégrer dans les projets d'aménagement ou de réaménagement des notions incontournables, parfois ignorées ou peu connues jusque-là, comme l'importance du jeu libre, le développement de l'enfant, la planification intégrée et le processus de gestion d'un réseau de parcs.

Le projet Espaces a également mis en ligne en 2016 un *Guide d'achat d'équipements de jeu pour les parcs* ainsi qu'un modèle d'appel d'offres à ce sujet. Cette initiative répondait à un besoin criant du milieu, sollicité par de multiples fournisseurs mais souvent dépourvu au moment d'aller en appel d'offres ou d'acheter de nouveaux équipements de jeu.

PROJET ESPACES

Au cours de cette troisième année, le projet Espaces a conclu une alliance majeure avec le réseau des unités régionales de loisir et de sport (URLS). C'était un pas important pour aller vers les changements souhaités. Toutes les régions du Québec ont maintenant un répondant régional du projet Espaces, dont la mission première est de sensibiliser et d'orienter les municipalités, institutions et organismes qui offrent des espaces de jeu pour les enfants.

Le comité aviseur, qui réunissait des représentants d'organismes d'horizons très variés, a joué un rôle majeur dans l'élaboration du cadre de référence en apportant une gamme de points de vue et en alimentant l'équipe de rédaction. Mais comme le projet est bien sur les rails et que des liens réguliers ont été établis avec une grande variété de spécialistes, ce comité va changer de statut la quatrième année. Il comptera moins de représentants de diverses organisations, et son mandat sera de maintenir les alliances établies et de s'assurer de la mise à jour des connaissances.

La promotion du projet Espaces auprès des municipalités s'est poursuivie tout au long de l'année, suscitant un intérêt croissant et de nombreuses demandes de conseils ou même de soutien direct. Mais les espaces de jeu concernent aussi d'autres milieux, comme celui des services de garde et le milieu scolaire.

Il n'avait pas été facile d'établir des liens avec ce milieu, mais, en 2016, de nouvelles perspectives de collaboration se sont dessinées. En mai, la direction du projet Espaces rencontrait des représentants de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour discuter des possibilités d'améliorer les espaces de jeu que constituent les cours d'école. Il a aussi été question de concertation scolaire-municipale en matière de parcs-écoles.

Somme toute, de grands pas ont été accomplis pour assurer la pérennité du projet, pour faire en sorte que, une fois la structure initiale démantelée (le soutien financier de Québec en Forme prendra fin avec la disparition de ce dernier en 2017), le service collectif qu'est devenu le projet Espaces puisse se poursuivre.

Luc Toupin
Directeur, Projet Espaces

TABLE QUÉBÉCOISE DU LOISIR RURAL



MISSION : CONCERTER LES ACTEURS DANS TROIS CHAMPS

1

LES SERVICES AUX PROFESSIONNELS

Rendez-vous québécois du loisir rural annuel et réseautage des professionnels

Offre de formations

2

LA SENSIBILISATION ET LA REPRÉSENTATION AUPRÈS DES ÉLUS

3

LA RECHERCHE

Veille des savoirs et surveillance des enjeux, des tendances et des attentes de la population

Développement d'outils

TABLE QUÉBÉCOISE DU LOISIR RURAL

À sa troisième année d'existence, la Table québécoise du loisir rural a programmé une kyrielle d'actions pour atteindre les objectifs fixés au cours de l'année précédente. L'année 2016-2017 sera celle de la mise en œuvre de ces actions.

Durant l'année, Loisir et Sport Montérégie a pris la relève de l'AQLM à titre de secrétariat de la Table. L'AQLM jouait ce rôle depuis la fondation de la Table en mai 2014.

Rappelons que la Table est formée de l'ensemble des acteurs qui œuvrent en milieu rural (voir le schéma en page 33).

SERVICES AUX PROFESSIONNELS

Le 4^e Rendez-vous québécois du loisir rural s'est tenu à Saint-André-Avellin les 27, 28 et 29 avril 2016 sous la direction de Loisir Sport Outaouais. Il a réuni quelque 150 professionnels de 15 des régions du Québec. Plusieurs partenaires ont mis l'épaule à la roue, dont l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), le Conseil québécois du loisir (CQL), le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), l'Observatoire québécois du loisir (OQL) et le Regroupement des unités régionales de loisir et sport (RURLS). Le 5^e Rendez-vous aura lieu à Pohénégamook au printemps 2017 et sera sous la responsabilité de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent.

En formation, le comité de formation de la Table propose un premier cours en communication. Les partenaires qui le souhaitent peuvent organiser ce cours de six heures qui vise à faire mieux comprendre aux professionnels en loisir rural leur rôle et leur statut auprès du conseil municipal, ainsi qu'à accroître leur maîtrise des attitudes optimales requises et à leur donner la capacité d'établir une

stratégie de communication dans leur milieu. La forme du cours privilégie un panel avec des élus et des guides. Par ailleurs, un atelier sur la coopération intermunicipale est dorénavant offert aux professionnels et aux élus. Il a été mis à l'épreuve dans cinq MRC.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

En recherche, l'Observatoire québécois du loisir a inauguré une veille des connaissances et des pratiques en loisir rural dont il rendra compte par quelques bulletins annuels et des notes dans l'*AQLP Express*.

Le projet de recherche et développement SCOLOR (système coach pour le développement de l'offre rurale de loisir) est en phase de mise en œuvre et de financement grâce à un partenariat entre l'AQLM, l'OQL, le MEES et Loisir et Sport Montérégie. Il vise à coacher les municipalités pour le développement et l'évaluation de leur offre de loisir et la mise en œuvre des coopérations nécessaires. Ses livrables seront des outils de coaching de la démarche qui mène à la coopération. Notamment, il intégrera les outils d'inventaire existants (Parc-o-mètre, Profil des communautés). À terme, le système (démarche et outils) sera mis en ligne et offert pour utilisation autonome ou avec l'aide de coaches dont la formation fait partie du projet.

Actuellement, SCOLOR met au point les étapes de la démarche proposée aux groupes de coopérateurs et la liste des outils. Suivra, à compter de 2017, l'expérimentation dans au moins 12 milieux : 40 % en milieu rural des régions périphériques Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, et 60 % en Montérégie, Centre-du-Québec et Estrie.

TABLE QUÉBÉCOISE DU LOISIR RURAL

L'ensemble du projet s'étend sur quatre années, dont la première est déjà complétée. Elle consistait à élaborer le modèle de base, à le valider et à identifier les outils et bases de données à développer ou intégrer. L'an deux servira à documenter et à outiller les étapes de la démarche, l'an trois à mener les expériences et l'an quatre (2019) à informatiser les outils et à mettre en œuvre la formation.

SENSIBILISATION DES ÉLUS

Le volet de sensibilisation des élus s'est traduit par un atelier au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (140 élus), une participation à la Journée des élus à la Conférence annuelle du loisir municipal (40 élus) et des rencontres terrain (160 élus).

Par ailleurs, on en est à la phase finale d'un dossier sur la nature et la distribution de l'offre en loisir de base. Son objectif est de fournir un cadre de référence pour structurer et évaluer l'offre de loisir.

Il semble maintenant certain que les relations avec les élus sont une préoccupation dominante des professionnels du milieu rural.

PERSPECTIVES 2016-2017

L'année qui commence verra la Table passer à l'action dans les trois champs. Il y aura plus d'interactions avec les professionnels et les élus dans leur milieu et on optimisera la coopération entre les principaux acteurs membres de la Table. Les relations avec les élus et la coopération intermunicipale apparaissent comme les thématiques à développer.

André Thibault
Président, Table québécoise du loisir rural

ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS

L'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) est un organisme national qui se consacre à la pleine réalisation du potentiel des parcs et des loisirs en vue de contribuer à la santé et au dynamisme des communautés. Elle est composée de 13 associations représentant les provinces et territoires du Canada, dont l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour le Québec. L'ACPL vise, avec ses adhérents et partenaires, à faire progresser le secteur des parcs et des loisirs dans l'ensemble du Canada.

L'AQLM y était représentée en 2015-2016 par Julie Fortin, de la Ville de Québec, à titre d'administratrice, et Geneviève Barrière, directrice de l'AQLM.

Bref bilan des activités de l'ACPL en 2015-2016

- › Réalisation d'un nouveau plan d'affaires 2015-2018.
- › Partenariat avec Parcs Canada.
- › Participation à la consultation prébudgétaire fédérale en vue de la création d'un fonds dédié aux infrastructures.
- › Premiers cours offerts dans le cadre du Programme national de développement des compétences.
- › Le conseil et ses deux comités se sont réunis par conférence téléphonique au cours de l'année, mais il y a eu aussi deux rencontres en personne (Ottawa et Québec).
- › Hôte du premier sommet canadien sur le développement des parcs.
- › Rencontre du conseil d'administration avec l'honorable Carla Qualtrough, ministre des Sports et des Personnes handicapées, à Ottawa.
- › Le Cadre national pour les loisirs au Canada a continué de se déployer dans l'ensemble du pays. Un groupe de travail composé de membres de l'ACPL et de représentants du gouvernement suit l'évolution de cette mise en œuvre, développe

des outils et noue des partenariats avec différents organismes tel le réseau LIN (Leisure Information Network), base de données nationale sur les loisirs, www.lin.ca. Au printemps 2016, on a présenté le Cadre et son évolution aux ministres provinciaux et fédéraux. Un sommet est prévu au printemps 2017 pour constater les progrès de ce dossier.

- › En collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM), l'ACPL a produit un rapport sur l'état des infrastructures sportives au Canada.
- › L'ACPL a maintenu son réseautage avec plus de 15 organisations nationales.

Défis pour la prochaine année

- › Continuer à implanter le Cadre national pour les loisirs au Canada.
- › Poursuivre le partenariat avec la Fédération canadienne des municipalités sur l'état des infrastructures de loisir au Canada.
- › Développer une politique nationale de commandites pour assurer une sécurité financière à long terme.
- › Augmenter la notoriété de l'association en intensifiant les communications entre les membres.

Julie Fortin
Déléguée de l'AQLM au CA de l'ACPL

loisirmunicipal.qc.ca

2015
2016



Association québécoise
du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL